

LUTTES OUVRIERES

Après la réunion
du bureau national de la CFDT
L'unité syndicale
au plus bas

● Les rapports entre les 2 confédérations, CGT et CFDT, ne peuvent guère être plus bas qu'aujourd'hui. Sur tous les points, c'est la division la plus totale : réforme des prud'hommes, lutte contre le chômage, débats internes à chaque syndicat... autant de querelles, de pressions... C'est ce qui ressort des discussions du Bureau National de la CFDT, réuni jeudi et vendredi dernier, et des conclusions de la CE CGT, connues quelques jours plus tôt. Par ailleurs, la CFDT a annoncé vendredi son intention de demander une audience à Raymond Barre, pour faire le point et «lui faire part du mécontentement de la CFDT devant les pressions exercées par le gouvernement sur les négociations en cours».

Il y a quelques jours, la direction de la CGT proclamait que 80 % des luttes, dans la dernière période, avaient été menées par la seule CGT, et 20 % avec la participation de la CFDT... et d'autres. Le Cocorico de la direction CGT, qui n'est pas très argumenté d'ailleurs, est vivement critiqué par la direction CFDT. Mais il faut voir comment, avec quel mépris pour les syndiqués CGT, qui auraient tous la mentalité PC de respect religieux des affirmations de leur direction, et qui deviendraient, du haut en bas de la CGT, complètement sectaires.

Sectaire, la direction CFDT ne l'est pas moins, quand elle affirme que les luttes en cours confirment l'efficacité de la tactique CFDT, depuis son recentrage d'avril ! Elle met en avant la lutte des cheminots, comme exemple de cette tactique de «déblocage des négociations». Ça ne saute pas aux yeux...

Sur la question des prud'hommes, la bataille fait rage aussi : la CGT y est farouchement opposée, la CFDT porte «au total une appréciation positive». Visiblement, ce qui contribue le plus aux positions de l'une et de l'autre, c'est la place qu'elle pourra occuper dans cette instance : la CFDT n'y est pas beaucoup représentée aujourd'hui, le nouveau système lui permettra de faire une percée. Quant à la CGT, c'est l'inverse. Car il est pratiquement impossible de se rendre aux seuls arguments de l'une ou de l'autre pour se faire un point de vue sérieux sur la question !

Autre problème d'importance, la lutte contre le

chômage, qui ne donnera pas lieu à des initiatives nationales communes. Maire ironise, en disant de la CGT qu'elle agit sur l'emploi... le 15 novembre. Mais les positions de la CFDT, de Chêrèque par exemple, qui affirme assez clairement que la lutte contre le chômage est dépassée, voire réactionnaire, ne sont pas toujours bien reluisantes.

Enfin, dernier point abordé après le B.N. de la CFDT, la questions des pressions de la CGT sur la vie interne de la CFDT, à quelques mois du congrès CFDT de Brest. «Nous sommes obligés de dénoncer les manœuvres en préparation sur nos débats internes», dit Edmond Maire, expliquant que la CGT avait donné à ses organisations la directive de «recenser les endroits où la CFDT avait des difficultés, et de rencontrer les organisations CFDT qui émettent des doutes sur les orientations de la CFDT».

Ce n'est pas la première fois que de telles pressions existent. Déjà en janvier, au moment du rapport Moreau, la même chose s'était produite. Ce que cherche la CGT, c'est évidemment des gens, dans la CFDT, prêts à défendre ses propres vues, sur la base d'un rejet des orientations actuelles de la CFDT. Sur toutes ces questions, cette bataille de chapelles est particulièrement étrangère aux intérêts des travailleurs. Chaque centrale critique l'autre pour mieux tenir le coup elle-même, pour masquer ses propres difficultés, et éviter de répondre aux questions que leur attitude suscite dans leurs rangs.

Monique CHERAN

«Les travailleurs de Soloci
ne veulent plus redevenir
chômeurs»

Le 4 juillet 1977, la société nouvelle Soloci démarrait. Ce redémarrage était la concrétisation d'un accord signé entre la CFDT et Kelder, le nouveau PDG. Pour cela, les travailleurs de Soloci avec la CFDT avaient lutté pour que leurs revendications : «Chômeurs non, travailleurs oui» devienne réalité. A plusieurs occasions, les travailleurs avec leur section syndicale CFDT, ont dû intervenir pour que soit effectivement respecté le protocole d'accord.

Il y a quelques mois, la direction, non contente de ne pas avoir embauché l'effectif prévu au protocole (14 personnes de l'ex-Soloci sont toujours sans emploi) voulait licencier 14 personnes déjà reprises.

Face à cette perspective, les travailleurs ont réagi et fait reculer la direction.

(Extraits d'un tract CFDT)

Centre de tri de Pontoise et de Créteil
APRES LES PREMIERS
ACQUIS DE LA LUTTE...

● Après le premier succès remporté par les postiers du centre de tri de Pontoise, les travailleurs du CTA 04 Créteil ont décidé vendredi soir de reprendre le travail eux aussi. Ils ont obtenu 35 emplois de préposés, 10 emplois d'agents du CTA + 126 F d'indemnité pour la durée de la grève. Les sanctions sont maintenues mais ne seront pas versées au dossier. Il s'agit donc d'un premier recul de la direction des PTT. Il faut le souligner à l'heure où la question de la lutte pour l'emploi, contre le chômage, se pose largement pour les travailleurs. Il n'est pas de coutume de voir les directions

Après huit jours de grève, avec sur la fin l'occupation de leurs locaux de travail, les postiers du centre de tri de Cergy Pontoise ont donc repris le travail, vendredi matin.

Les acquis arrachés par les grévistes sont maintenant connus avec précision. Quels sont-ils ? 1°) L'administration des postes accepte d'embaucher par concours 46 préposés supplémentaires, d'ici la fin de l'année 1979. Rappelons que trois jours avant la reprise, elle n'acceptait que 22 postes supplémentaires.

Autre exigence posée par les grévistes, la levée des sanctions : on sait que, suite à la grève déclenchée début septembre pour protester contre l'intervention des flics sur le centre (sous prétexte de «vols»), des postiers avaient été sanctionnés notamment par des retenues de salaires. Les sanctions sont maintenues mais l'administration s'est engagée à n'en tenir aucun compte pour ce qui concerne les problèmes d'avancement.

Les jours de grève ne sont pas payés : par contre, une somme équivalente à 30 heures supplémentaires est versée, sans que ces heures soient faites. Cela revient à financer quatre jours de grève sur huit.

Le régime des «rentrées» en vigueur ces derniers temps est abrogé. Jusqu'ici, tout postier qui ne travaillait pas le dimanche, devait à chaque fois un jour de travail à l'administration. C'est le chef de service qui choisissait le jour. Ce n'est plus le cas.

On en revient en fin de compte à la situation qui prévalait à une certaine époque.

En plus des 46 postes nouveaux créés, le secteur des Boîtes Postales est reconnu officiellement : cela se traduira par la création de six postes supplémentaires dans ce secteur. Enfin, quatre autres postes sont octroyés au service général (du tri) pour le début de l'année 1979.

Si l'on examine cet accord, globalement, il est loin d'être négatif puisque les postiers obtiennent le minimum de postes réclamés.

Certes, ce ne sont pas les 134 postes nécessaires. Certes, les postiers de Pontoise reprennent le travail alors que les deux conditions posées au départ, outre les 46 postes, pour la reprise du travail ne sont pas remplies : le paiement intégral des heures de grève et la levée totale des sanctions.

Les postiers de Pontoise en sont bien conscients. «Pour nous, c'était assez difficile de continuer la lutte» expliquait dans la soirée de vendredi un postier militant CFDT, «vu qu'on était relativement seuls. On est 400 bonhommes sur l'ensemble de la région, enfin, de l'île de France : c'est assez léger. A part Créteil, qui nous suit maintenant. On ne pouvait pas, à nous tout seuls ou presque, faire quelque chose. Nous voulions 134 postes supplémentaires. Mais c'était en liaison avec la revendication suivante : 35 heures de jour, 30 heures de travail de nuit. A notre niveau, ce n'était pas possible qu'ils nous l'accor-

(surtout dans le secteur public) céder sur des questions d'effectifs. Cela marque d'autant les acquis arrachés par les postiers de Pontoise et de Créteil.

Il va sans dire que la lutte continue, notamment pour la suppression du type de sanctions contre lesquelles, les postiers ont mené la lutte. Cette lutte qui commençait d'éveiller l'intérêt des postiers, dans les autres centres de tri. Les premiers reculs de la direction des PTT conduiront probablement les postiers à intensifier la lutte pour les effectifs en s'appuyant sur les premiers acquis.

dent. Ils ne peuvent l'accorder que sur toute l'île de France et même toute la France. Il y aurait eu beaucoup d'autres centres de tri en grève, donc avec un rapport de force plus important, c'est sûr que nous continuions la grève. Ça, y'a pas d'histoires. On était prêt. D'ailleurs, on avait déjà occupé la boîte. Et les copains étaient remontés à bloc.»

Une telle explication est suffisamment claire : des reculs significatifs, au delà des acquis arrachés à Pontoise et sur l'ensemble des postes s'entend, nécessitaient que les mouvements en cours, dispersés, soient coordonnés, unifiés dans une lutte commune, condition première pour créer

un dynamisme susceptible d'amener une extension rapide à d'autres centres. Les fédérations syndicales ne l'ont pas voulu. Faut-il s'en étonner ? Nous l'avons vu hier, nombre de postiers et particulièrement à Créteil, ne nourrissent plus d'illusions à cet égard. Une partie d'entre eux, tirant le bilan des dernières luttes, en viennent à poser la question : pourquoi ne pas prendre nous-mêmes en main ces tâches ? A l'évidence, le débat n'en est qu'à son début. Mais il existe. Les huit jours qui viennent de s'écouler dans les postes ne peuvent que les nourrir. Et puis d'autres centres continuent la lutte.

Richard FEUILLET

PTT :
débrayages après une agression...
pas pour des flics en plus

Vendredi dernier, vers 9 heures, un préposé de Paris 19^e était agressé. Dès qu'il a eu connaissance de la nouvelle, tout le personnel du bureau a décidé de débrayer, à l'appel des syndicats.

Vers 19 heures, après une heure et demie d'audience avec le directeur d'exploitation Nord, les 3 syndicats, CGT, CFDT et FO prennent la parole devant le personnel réuni dans la cour.

Tout d'abord, la CGT. Elle se félicite d'avoir obtenu de la direction un accord immédiat du préfet pour renforcer la police et l'ilotage sur le quartier. Puis elle passe aussitôt la parole au conseiller municipal PCF Giness, qui assure «de son soutien au débrayage» et se félicite également du renforcement de l'ilotage sur le quartier. Belle démocratie, qui donne la parole au PCF sans se soucier du point de vue des travailleurs, ni de la CFDT !

Aussitôt, la CFDT prend la parole, et dénonce vivement la fausse solution que constitue le renforcement de la police. Elle rappelle les revendications largement débattues après la mort du postier de Paris 20^e : renforcement des effectifs en premier lieu, transport de sommes moins élevées. C'est bien ce que demandent les postiers !

Correspondant PTT

Soloci (Koenigsmaker)

Travailleurs, oui ! Chômeurs, non !

● Le mot d'ordre qui avait fait largement connaître la lutte des Soloci menée pendant quatre mois en 1977 a retenti à nouveau dans les rues de Thionville.

Le 29 septembre, 15 mois après le redémarrage de l'entreprise avec un nouveau PDG, le bilan est à nouveau déposé. Et vendredi 6, la liquidation judiciaire a été prononcée par le tribunal de Thionville.

La menace de licenciement pèse sur les 97 travailleurs de cette usine qui aligne ses ateliers de chaudronnerie, soudure, montage à une dizaine de kilomètres de Thionville. «Ce n'est pas vraiment une surprise» nous dit le délégué CFDT. Car, si 90 jours d'occupation avaient permis d'aboutir à une reprise dans des conditions satis-

faisantes pour les travailleurs, ceux-ci n'ont jamais relâché leur vigilance. Ainsi un des acquis importants concernait le droit syndical et la possibilité de tenir régulièrement des assemblées générales.

Et aujourd'hui, ils se demandent si le PDG actuel ne s'était pas vu confier le rôle de résorber cet abcès de fixation des luttes, bien

embarrassant à quelques mois de la période électorale, qu'était devenue l'occupation de Soloci.

Dès les premiers signes de difficultés, les Soloci ont repris la lutte : manifestation à la sous-préfecture et au tribunal, information à la population et aux usines touchées par le chômage...

Avec l'annonce de la liquidation, ils sont bien décidés à reprendre l'occupation de l'usine.

Résumant les acquis de la lutte de l'an dernier, un gréviste disait alors au Quotidien du Peuple : «Par notre expérience, on a découvert beaucoup de cho-

ses : l'importance de l'occupation, de la démocratie, des discussions, de l'initiative, de la réponse du tac au tac, de l'unité et de la popularisation autour des luttes, (par des comités de soutien par exemple), et de la coordination de celles-ci.»

Aujourd'hui, les travailleurs de Soloci sont bien déterminés à réinvestir cette expérience dans la lutte qui reprend. C'est ce qu'exprime le délégué syndical : «Nous avons déjà beaucoup d'idées et de projets. Mais nous allons faire un effort particulier pour la coordination.»